

Foyer Réassurance

S.02.01.02

Bilan

		Valeur Solvabilité II
		C0010
Actifs		
Immobilisations incorporelles	R0030	
Actifs d'impôts différés	R0040	
Excédent du régime de retraite	R0050	
Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	R0060	
Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	R0070	13 294
Biens immobiliers (autres que détenus pour usage propre)	R0080	
Détentions dans des entreprises liées, y compris participations	R0090	
Actions	R0100	
Actions - cotées	R0110	
Actions - non cotées	R0120	
Obligations	R0130	10 762
Obligations d'État	R0140	2 035
Obligations d'entreprise	R0150	8 727
Titres structurés	R0160	
Titres garantis	R0170	
Organismes de placement collectif	R0180	2 533
Produits dérivés	R0190	
Dépôts autres que les équivalents de trésorerie	R0200	
Autres investissements	R0210	
Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	R0220	
Prêts et prêts hypothécaires	R0230	
Avances sur police	R0240	
Prêts et prêts hypothécaires aux particuliers	R0250	
Autres prêts et prêts hypothécaires	R0260	
Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	R0270	
Non-vie et santé similaire à la non-vie	R0280	
Non-vie hors santé	R0290	
Santé similaire à la non-vie	R0300	
Vie et santé similaire à la vie, hors santé, UC et indexés	R0310	
Santé similaire à la vie	R0320	
Vie hors santé, UC et indexés	R0330	
Vie UC et indexés	R0340	
Dépôts auprès des cédantes	R0350	
Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	R0360	
Créances nées d'opérations de réassurance	R0370	4 242
Autres créances (hors assurance)	R0380	
Actions propres auto-détenues (directement)	R0390	
Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	R0400	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	R0410	3 928
Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	R0420	
Total de l'actif	R0500	21 464
Passifs		
Provisions techniques non-vie	R0510	-13 281
Provisions techniques non-vie (hors santé)	R0520	-12 724
Provisions techniques calculées comme un tout	R0530	
Meilleure estimation	R0540	-13 355
Marge de risque	R0550	632
Provisions techniques santé (similaire à la non-vie)	R0560	-557
Provisions techniques calculées comme un tout	R0570	
Meilleure estimation	R0580	-585
Marge de risque	R0590	28
Provisions techniques vie (hors UC et indexés)	R0600	
Provisions techniques santé (similaire à la vie)	R0610	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0620	
Meilleure estimation	R0630	
Marge de risque	R0640	
Provisions techniques vie (hors santé, UC et indexés)	R0650	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0660	
Meilleure estimation	R0670	
Marge de risque	R0680	
Provisions techniques UC et indexés	R0690	
Provisions techniques calculées comme un tout	R0700	
Meilleure estimation	R0710	
Marge de risque	R0720	
Passifs éventuels	R0740	
Provisions autres que les provisions techniques	R0750	25
Provisions pour retraite	R0760	
Dépôts des réassureurs	R0770	
Passifs d'impôts différés	R0780	7 945
Produits dérivés	R0790	
Dettes envers des établissements de crédit	R0800	
Dettes financières autres que celles envers les établissements de crédit	R0810	
Dettes nées d'opérations d'assurance et montants dus aux intermédiaires	R0820	
Dettes nées d'opérations de réassurance	R0830	
Autres dettes (hors assurance)	R0840	28
Passifs subordonnés	R0850	
Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres de base	R0860	
Passifs subordonnés inclus dans les fonds propres de base	R0870	
Autres dettes non mentionnées dans les postes ci-dessus	R0880	
Total du passif	R0900	-5 282
Excédent d'actif sur passif	R1000	26 746

S.05.02.01 - 01

Primes, sinistres et dépenses par pays

		Pays d'origine	5 principaux pays (par montant de primes brutes émises) - engagements en non-vie	Total 5 principaux pays et pays d'origine
		C0010	C0020	C0070
	R0010		SS	
		C0080	C0090	C0140
Primes émises				
Brut - assurance directe	R0110	0		0
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0120	29 806		29 806
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0130	4 510		4 510
Part des réassureurs	R0140	0		0
Net	R0200	34 315		34 315
Primes acquises				
Brut - assurance directe	R0210	0		0
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0220	29 806		29 806
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0230	4 510		4 510
Part des réassureurs	R0240	0		0
Net	R0300	34 315		34 315
Charge des sinistres				
Brut - assurance directe	R0310	0		0
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0320	15 231		15 231
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0330	145		145
Part des réassureurs	R0340	0		0
Net	R0400	15 375		15 375
Variation des autres provisions techniques				
Brut - assurance directe	R0410	0		0
Brut - Réassurance proportionnelle acceptée	R0420	12 167		12 167
Brut - Réassurance non proportionnelle acceptée	R0430	1 841		1 841
Part des réassureurs	R0440	0		0
Net	R0500	14 007		14 007
Dépenses engagées	R0550	4 883		4 883
Autres dépenses	R1200			
Total des dépenses	R1300			4 883

S.17.01.02

Provisions techniques non-vie

		Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée								Assurance directe et réassurance proportionnelle acceptée			Réassurance non proportionnelle acceptée				Total engagements en non-vie	
		Assurance des frais médicaux	Assurance de protection du revenu	Assurance d'indemnisation des travailleurs	Assurance de responsabilité civile automobile	Autre assurance des véhicules à moteur	Assurance maritime, aérienne et transport	Assurance incendie et autres dommages aux biens	Assurance de responsabilité civile générale	Assurance crédit et cautionnement	Assurance de protection juridique	Assistance	Pertes pécuniaires diverses	Réassurance santé non proportionnelle	Réassurance accidents non proportionnelle	Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle		Réassurance dommages non proportionnelle
		C0020	C0030	C0040	C0050	C0060	C0070	C0080	C0090	C0100	C0110	C0120	C0130	C0140	C0150	C0160		C0170
Provisions techniques calculées comme un tout	R0010																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après l'ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie, correspondant aux provisions techniques calculées comme un tout	R0050																	
Provisions techniques calculées comme la somme de la meilleure estimation et de la marge de risque																		
Meilleure estimation																		
<i>Provisions pour primes</i>																		
Brut - total	R0060	-170	0	0	-2 142	-3 590	-160	-2 335	-854	0	0	-47	-228	-415	-1 149	0	-2 851	-13 940
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0140																	
Meilleure estimation nette des provisions pour primes	R0150	-170	0	0	-2 142	-3 590	-160	-2 335	-854	0	0	-47	-228	-415	-1 149	0	-2 851	-13 940
<i>Provisions pour sinistres</i>																		
Brut - total	R0160																	
Total des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie	R0240																	
Meilleure estimation nette des provisions pour sinistres	R0250																	
Total meilleure estimation - brut	R0260	-170	0	0	-2 142	-3 590	-160	-2 335	-854	0	0	-47	-228	-415	-1 149	0	-2 851	-13 940
Total meilleure estimation - net	R0270	-170	0	0	-2 142	-3 590	-160	-2 335	-854	0	0	-47	-228	-415	-1 149	0	-2 851	-13 940
Marge de risque	R0280	8	0	0	101	170	8	110	40	0	0	2	11	20	54	0	135	659
Montant de la déduction transitoire sur les provisions techniques																		
Provisions techniques calculées comme un tout	R0290																	
Meilleure estimation	R0300																	
Marge de risque	R0310																	
Provisions techniques - Total																		
Provisions techniques - Total	R0320	-162	0	0	-2 041	-3 420	-152	-2 224	-813	0	0	-45	-217	-395	-1 094	0	-2 717	-13 281
Montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie, après ajustement pour pertes probables pour défaut de la contrepartie - total	R0330																	
Provisions techniques nettes des montants recouvrables au titre de la réassurance/des véhicules de titrisation et de la réassurance finie	R0340	-162	0	0	-2 041	-3 420	-152	-2 224	-813	0	0	-45	-217	-395	-1 094	0	-2 717	-13 281

S.23.01.01 - 01

Fonds propres

		Total	Niveau 1 - non restreint	Niveau 1 - restreint	Niveau 2	Niveau 3
		C0010	C0020	C0030	C0040	C0050
Fonds propres de base avant déduction pour participations dans d'autres secteurs financiers, comme prévu à l'article 68 du règlement délégué 2015/35						
Capital en actions ordinaires (brut des actions propres)	R0010	5 000	5 000			
Compte de primes d'émission lié au capital en actions ordinaires	R0030					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalent pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0040					
Comptes mutualistes subordonnés	R0050					
Fonds excédentaires	R0070					
Actions de préférence	R0090					
Compte de primes d'émission lié aux actions de préférence	R0110					
Réserve de réconciliation	R0130	21 746	21 746			
Passifs subordonnés	R0140					
Montant égal à la valeur des actifs d'impôts différés nets	R0160					
Autres éléments de fonds propres approuvés par l'autorité de contrôle en tant que fonds propres de base non spécifiés supra	R0180					
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II						
Fonds propres issus des états financiers qui ne devraient pas être inclus dans la réserve de réconciliation et qui ne respectent pas les critères de fonds propres de Solvabilité II	R0220					
Déductions						
Déductions pour participations dans des établissements de crédit et des établissements financiers	R0230					
Total fonds propres de base après déductions	R0290	26 746	26 746			
Fonds propres auxiliaires						
Capital en actions ordinaires non libéré et non appelé, appelable sur demande	R0300					
Fonds initial, cotisations des membres ou élément de fonds propres de base équivalents, non libérés, non appelés et appelables sur demande, pour les mutuelles et les entreprises de type mutuel	R0310					
Actions de préférence non libérées et non appelées, appelables sur demande	R0320					
Engagements juridiquement contraignants de souscrire et de payer des passifs subordonnés sur demande	R0330					
Lettres de crédit et garanties relevant de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0340					
Lettres de crédit et garanties ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 2, de la directive 2009/138/CE	R0350					
Rappels de cotisations en vertu de l'article 96, point 3, de la directive 2009/138/CE	R0360					
Rappels de cotisations ne relevant pas de l'article 96, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE	R0370					
Autres fonds propres auxiliaires	R0390					
Total fonds propres auxiliaires	R0400					
Fonds propres éligibles et disponibles						
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0500	26 746	26 746			
Total des fonds propres disponibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0510	26 746	26 746			
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	R0540	26 746	26 746	0	0	0
Total des fonds propres éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	R0550	26 746	26 746	0	0	
Capital de solvabilité requis	R0580	8 834				
Minimum de capital requis	R0600	3 600				
Ratio fonds propres éligibles sur capital de solvabilité requis	R0620	3,03				
Ratio fonds propres éligibles sur minimum de capital requis	R0640	7,43				

S.23.01.01 - 02**Fonds propres**

		C0060
Réserve de réconciliation		
Excédent d'actif sur passif	R0700	26 746
Actions propres (détenues directement et indirectement)	R0710	
Dividendes, distributions et charges prévisibles	R0720	
Autres éléments de fonds propres de base	R0730	5 000
Ajustement pour les éléments de fonds propres restreints relatifs aux portefeuilles sous ajustement égalisateur et aux fonds cantonnés	R0740	
Réserve de réconciliation	R0760	21 746
Bénéfices attendus		
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités vie	R0770	
Bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP) - activités non-vie	R0780	13 940
Total bénéfices attendus inclus dans les primes futures (EPIFP)	R0790	13 940

S.25.01.21

Capital de solvabilité requis - pour les entreprises qui utilisent la formule standard

		Capital de solvabilité requis brut	Simplifications	PPE
		C0110	C0120	C0090
Risque de marché	R0010	2 578		
Risque de défaut de la contrepartie	R0020	318		
Risque de souscription en vie	R0030	0		
Risque de souscription en santé	R0040	2 002		
Risque de souscription en non-vie	R0050	8 936		
Diversification	R0060	-3 428		
Risque lié aux immobilisations incorporelles	R0070	0		
Capital de solvabilité requis de base	R0100	10 405		

Calcul du capital de solvabilité requis

		C0100
Risque opérationnel	R0130	1 657
Capacité d'absorption des pertes des provisions techniques	R0140	0
Capacité d'absorption des pertes des impôts différés	R0150	-3 228
Capital requis pour les activités exercées conformément à l'article 4 de la directive 2003/41/CE	R0160	0
Capital de solvabilité requis à l'exclusion des exigences de capital supplémentaire	R0200	8 834
Exigences de capital supplémentaire déjà définies	R0210	
Capital de solvabilité requis	R0220	8 834
Autres informations sur le SCR		
Capital requis pour le sous-module risque sur actions fondé sur la durée	R0400	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour la part restante	R0410	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les fonds cantonnés	R0420	0
Total du capital de solvabilité requis notionnel pour les portefeuilles sous ajustement égalisateur	R0430	0
Effets de diversification dus à l'agrégation des nSCR des FC selon l'article 304	R0440	0

S.28.01.01 - 01

Minimum de capital requis (MCR) - Activité d'assurance ou de réassurance vie uniquement ou activité d'assurance ou de réassurance non-vie uniquement
Terme de la formule linéaire pour les engagements d'assurance et de réassurance non-vie

		C0010
Résultat MCRNL	R0010	1 627

		Meilleure estimation et PT calculées comme un tout, nettes (de la réassurance/des véhicules de titrisation)	Primes émises au cours des 12 derniers mois, nettes (de la réassurance)
		C0020	C0030
Assurance frais médicaux et réassurance proportionnelle y afférente	R0020	-170	532
Assurance de protection du revenu, y compris réassurance proportionnelle y afférente	R0030	0	0
Assurance indemnisation des travailleurs et réassurance proportionnelle y afférente	R0040	0	0
Assurance de responsabilité civile automobile et réassurance proportionnelle y afférente	R0050	-2 142	6 703
Autre assurance des véhicules à moteur et réassurance proportionnelle y afférente	R0060	-3 590	11 232
Assurance maritime, aérienne et transport et réassurance proportionnelle y afférente	R0070	-160	500
Assurance incendie et autres dommages aux biens et réassurance proportionnelle y afférente	R0080	-2 335	7 305
Assurance de responsabilité civile générale et réassurance proportionnelle y afférente	R0090	-854	2 671
Assurance crédit et cautionnement et réassurance proportionnelle y afférente	R0100	0	0
Assurance de protection juridique et réassurance proportionnelle y afférente	R0110	0	0
Assurance assistance et réassurance proportionnelle y afférente	R0120	-47	148
Assurance pertes pécuniaires diverses et réassurance proportionnelle y afférente	R0130	-228	714
Réassurance santé non proportionnelle	R0140	-415	510
Réassurance accidents non proportionnelle	R0150	-1 149	1 149
Réassurance maritime, aérienne et transport non proportionnelle	R0160	0	0
Réassurance dommages non proportionnelle	R0170	-2 851	2 851

Calcul du MCR global

		C0070
MCR linéaire	R0300	1 627
Capital de solvabilité requis	R0310	8 834
Plafond du MCR	R0320	3 975
Plancher du MCR	R0330	2 209
MCR combiné	R0340	2 209
Seuil plancher absolu du MCR	R0350	3 600
Minimum de capital requis	R0400	3 600